



TARIFS ADHÉSION 2022

Des formules adaptées à toutes les formes d'exercice

ADHÉSION INDIVIDUELLE

Je suis le premier adhérent de mon cabinet

TARIF BIENVENUE : 250 € HT

1^{ère} année d'adhésion à l'IFEC

Offre de bienvenue applicable à toute personne physique adhérent à l'IFEC pour la première année.

Adhésion 2022 valable jusqu'au 31/12/2022.

LES ANNÉES SUIVANTES

JEUNE INSCRIT : 250 € HT

Inscrit depuis moins de 5 ans à l'OEC ou à la CNCC

Date d'inscription à l'OEC ou à la CNCC postérieure au 01/01/2017.

PETIT CABINET : 450 € HT

1 associé unique
et moins de 5 salariés

PLEIN TARIF : 800 € HT

Plusieurs associés non adhérents
IFEC et/ou plus de 5 salariés

Adhésion individuelle

ADHÉSION MULTIPLE

Un de mes associés est adhérent à l'IFEC

JEUNE INSCRIT : 250 € HT

Inscrit depuis moins de 5 ans
à l'OEC ou à la CNCC

Date d'inscription à l'OEC ou à la CNCC postérieure au 01/01/2017.

ASSOCIÉ D'UN ADHÉRENT PRINCIPAL DONT TOUS LES ASSOCIÉS SONT ADHÉRENTS : 250 € HT

Tous les associés de votre cabinet sont adhérents IFEC et au moins l'un de vos associés est adhérent IFEC au tarif « adhérent principal ».

ASSOCIÉ D'UN ADHÉRENT PRINCIPAL : 400 € HT

Au moins l'un de vos associés est adhérent IFEC au tarif « adhérent principal ».

(Mais n'implique pas que tous les associés du cabinet soient adhérents).

ADHÉRENT PRINCIPAL : 800 € HT

Au minimum 1 par cabinet.

AUTRES ADHÉSIONS

Je suis adhérent du CJEC, adhérent de l'ANECS, mémorialiste ou stagiaire, retraité ou professionnel exerçant à l'étranger.

ADHÉRENT DE L'ANECS : GRATUIT

Pour bénéficier de la gratuité au titre d'une adhésion à l'ANECS vous devez nous adresser une copie de votre carte d'adhérent ANECS à jour de cotisation au moment de votre demande d'adhésion à l'IFEC.

MÉMORIALISTE OU STAGIAIRE : 33,33 € HT

ADHÉRENT DU CJEC : GRATUIT

1^{ère} et 2^e année

Pour bénéficier de la gratuité au titre d'une adhésion au CJEC en 1^{ère} ou 2^e année vous devez adresser votre demande d'adhésion directement au CJEC.

L'adhésion via le CJEC est valable un an à partir de la date d'enregistrement de votre adhésion par le CJEC.

ADHÉRENT DU CJEC : 40 € TTC

3^e année et suivantes

Pour bénéficier du tarif réduit au titre d'une adhésion au CJEC en 3^e année ou plus, vous devez adresser votre demande d'adhésion et votre règlement directement au CJEC.

L'adhésion via le CJEC est valable un an à partir de la date d'enregistrement de votre adhésion par le CJEC.

Le CJEC applique systématiquement 40 € TTC quel que soit le taux de TVA qui s'applique à votre cotisation.

PROFESSIONNEL EXERÇANT À L'ÉTRANGER : 150 € TTC

L'adresse de facturation de votre cabinet doit être située hors de France.

RETRAITÉ : 150 € HT



BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Bulletin d'adhésion à retourner à :
IFEC - 139 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS

VOS COORDONNÉES

MADAME

MONSIEUR

DATE DE NAISSANCE : / /

NOM : PRÉNOM :

TÉLÉPHONE : PORTABLE :

EMAIL :

DATE D'INSCRIPTION À L'ORDRE : / /

DATE D'INSCRIPTION À LA CNCC : / /

N° D'APPEL DE COTISATION (si un membre de votre cabinet en a déjà un) :

NOM DE SOCIÉTÉ :

N° DE SIRET :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOMBRE DE SALARIÉS DANS LA SOCIÉTÉ :

LIBELLÉ DU TARIF SÉLECTIONNÉ :

TVA 20 %

MONTANT HT : TVA 8,5 % MONTANT TTC :

EXONÉRATION DE TVA

Les taux de TVA applicables aux cotisations de l'IFEC sont ceux des prestations de service délivrées depuis la France métropolitaine selon la législation en vigueur. Le taux réduit à 8,5 % est applicable aux adhérents dont l'adresse de facturation est située sur le territoire des DOM-TOM à l'exception de la Guyane et de Mayotte où aucun taux n'est applicable.



RÈGLEMENT PAR VIREMENT

COMPTE LCL IFEC :
IBAN : FR29 3000 2004 1900 0000 8612 P85
BIC : CRLYFRPP



RÈGLEMENT PAR CHÈQUE

À L'ORDRE DE L'IFEC :
139 rue Fbg Saint-Honoré - 75008 Paris



**CONTACTER
LE SERVICE ADHÉRENT**

Rafik YAHIA TENE

**01 42 56 83 14
ryahiatene@ifec.fr**